

## Je dois être opérée et j'ai peur d'une erreur médicale

*Par Katia de La Baume,*

*Infirmière Bachelor,*

*Responsable communication Fédération suisse des patients Fribourg/Suisse occidentale*

**Je dois prochainement être opérée au niveau du genou et suis inquiète car j'ai lu et entendu que des erreurs médicales sont de plus en plus fréquentes, en particulier dans les grands hôpitaux. Que puis-je faire pour être rassurée et me défendre si j'ai des doutes pendant mon hospitalisation ?**

Votre crainte est certainement fondée puisque les erreurs médicales sont la première cause des décès dus à des accidents ou erreurs humaines en Europe et aux Etats-Unis, loin devant les accidents de la route. En troisième position se trouvent les décès suite à des accidents du travail puis loin derrière les décès suite aux accidents aériens. Dans les hôpitaux occidentaux, on compte 0,1% de décès suite à des erreurs médicales, ce qui correspond à 700 à 1700 morts par an en Suisse. En revanche il n'y a pas de distinction selon la taille des hôpitaux ou le secteur médical. On estime qu'environ 7 à 10% des patients sont concernés par une erreur médicale. Celles-ci heureusement ne conduisent pas forcément au décès puisque sur le nombre d'erreurs, environ 50% sont réversibles (soignables). Au début des années 2000, des chercheurs américains ont démontré par des chiffres que les erreurs médicales constituaient la huitième cause de décès aux Etats-Unis. Depuis lors, une prise de conscience des milieux soignants et de nos dirigeants placent la sécurité des patients au centre des préoccupations.

**La Fondation pour la Sécurité des Patients est un centre de compétence et de référence dans ce domaine en Suisse**

En Suisse, la *Fondation pour la Sécurité des Patients* a été créée fin 2003 par les Offices fédéraux de la santé publique et des assurances sociales, de nombreuses associations professionnelles et l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). Cette fondation a pour objectifs, entre autres, d'identifier et d'analyser les problèmes de sécurité des patients, ainsi que de concevoir et proposer des solutions concrètes. « *La Fondation pour la Sécurité des Patients est un centre de compétence et de référence dans ce domaine en Suisse. En collaboration avec les acteurs du système de santé, elle développe des principes et des solutions pour la promotion de la sécurité des patients.* » (voir le site de la Fondation: [www.patientensicherheit.ch](http://www.patientensicherheit.ch)).

**Des démarches qualité ont été mises en place dans les hôpitaux**

Contrairement à une idée fortement répandue, les erreurs médicales les plus fréquentes ne concernent pas que les erreurs chirurgicales mais aussi les erreurs de médication (bonne prescription, bon patient, bonne quantité). Les infections nosocomiales (infections contractées en milieu hospitalier et menant à des surinfections) occupent également une large place. Ainsi, sur la base des recommandations de l'OMS, les milieux hospitaliers ont établi des démarches qualité avec la description précise de tous les protocoles de soins. Par exemple pour les protocoles opératoires, des « check-lists » de sécurité sont devenues obligatoires pour l'ensemble de l'équipe soignante (médecins et infirmiers spécialisés), dont le but est d'améliorer la communication et la coordination ainsi que d'anticiper les complications à l'image des check-lists utilisées dans le domaine de l'aviation. Des formations ont été mises en place auprès des professionnels de la santé dans un but non seulement de prévention mais également de soutien lorsqu'ils ont été impliqués dans une erreur médicale, afin que les

erreurs puissent être recensées, analysées, que les procédures soient améliorées et que le patient puisse être informé et bien soigné. Une campagne visant à déculpabiliser les soignants a été mise sur pied pour faciliter les échanges et l'amélioration de la sécurité. Les chiffres montrent ainsi une réduction sensible des cas d'erreurs médicales avec une baisse des décès relatifs.

### **Un rôle actif pour les patients**

Le patient étant la seule personne présente au moment de tous les soins et actes médicaux, une campagne de sensibilisation pour les patients est mise en œuvre actuellement par la Fondation pour la Sécurité des Patients. Une brochure gratuite peut être demandée sur le site de la Fondation. Pour vous madame, qui allez bientôt entrer à l'hôpital, voici en résumé les quelques recommandations que nous pouvons vous faire :

- Regardez les médicaments que vous ingérez ou ceux que vous recevez par perfusion. Demandez à comprendre les raisons de la prescription et contrôlez ce que vous prenez, par exemple si un jour vous trouvez un comprimé nouveau, renseignez-vous.
- Participez au contrôle de votre identité. Les soignants se succèdent, n'hésitez pas à vous présenter lorsqu'un nouveau soignant vient s'occuper de vous, que cela soit en chambre ou à l'arrivée en salle d'opération.
- Participez au marquage sur votre corps de l'emplacement à opérer et n'hésitez pas à rappeler les raisons de votre présence avec l'opération que vous devez subir.
- Rappelez au personnel soignant de se laver les mains ou de se les désinfecter si vous avez un doute.

Bien entendu il ne s'agit pas d'être sur la défensive tout au long de l'hospitalisation mais simplement de s'intéresser aux actes et aux processus de soins sans forcément remettre en cause tout acte soignant. Surtout si vous avez un doute ou si vous avez besoin d'être rassurée sur le sens des soins, demandez à voir votre médecin ou votre infirmière pour que vous puissiez vous exprimer et qu'il ou elle puisse vous donner des explications adéquates et rassurantes. L'anxiété est normale pour chaque patient et l'empathie fait partie de la démarche de soin de tout professionnel de la santé. Il est essentiel pour tous que le patient et les divers soignants puissent œuvrer dans un esprit de confiance mutuelle.

10 septembre 2012